



Monseigneur Marc Aillet
Évêque de Bayonne, Lescar et Oloron

Bayonne, le 15 octobre 2018
En la mémoire de Sainte Thérèse d'Avila

Aux prêtres, diacres, séminaristes, consacrés, fidèles laïcs

Chers frères et sœurs,

Dans sa « Lettre au Peuple de Dieu », publiée le 20 août dernier, le Pape François voulait attirer notre attention sur la gravité des abus sexuels sur mineurs commis par des membres du clergé ou des personnes consacrées. En commentant cette parole de saint Paul, « Si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui » (1 Co 12, 26), il nous invitait non seulement à prendre réellement conscience de la souffrance des victimes, mais encore « à assumer la douleur de nos frères blessés dans leur chair et dans leur esprit ».

Pour ce faire, il nous adressait cet appel vibrant : « J'invite tout le saint peuple fidèle de Dieu à *l'exercice pénitentiel de la prière et du jeûne* ... pour réveiller notre conscience, notre solidarité et notre engagement en faveur d'une culture de la protection ». Et il ajoutait : « La dimension pénitentielle du jeûne et de la prière nous aidera en tant que peuple de Dieu à nous mettre face au Seigneur et face à nos frères blessés, comme des pécheurs implorant le pardon et la grâce de la honte et de la conversion [...] afin que grandisse parmi nous le don de la compassion, de la justice, de la prévention et de la réparation ».

Après avoir consulté le Conseil Presbytéral et le Conseil Episcopal, **je vous propose de consacrer la journée du vendredi 16 novembre à la prière et au jeûne**, en réparation pour tous les abus sexuels sur mineurs commis par des membres de l'Eglise dans notre diocèse. Je demande aux curés et à tous les responsables de communautés de prendre des dispositions pour encourager tous les fidèles à cet exercice pénitentiel communautaire :

- On invitera les fidèles à **une messe de réparation**. On prendra la messe « pour demander le pardon des péchés », prévue dans le Missel romain aux Messes pour intentions et circonstances diverses, ou bien la messe votive du Christ Rédempteur ou du Précieux Sang.
- On pourra prévoir des permanences de **confessions**.
- On organisera, dans la mesure du possible, des temps de **prière communautaire** : chapelet, adoration eucharistique avec possibilité de recevoir le sacrement de Pénitence et de Réconciliation...

Je ne doute pas que vous répondrez généreusement à cet appel et que cette démarche communautaire portera des fruits salutaires de grâce, en particulier en faveur des victimes. Nous demanderons aussi pour nous-mêmes une conscience plus éclairée du péché et du combat spirituel dans notre vie chrétienne. Nous chercherons aussi à accompagner cette démarche pénitentielle d'un plus grand amour de l'Eglise et d'une plus exacte fidélité à son enseignement, en particulier lorsqu'elle nous rappelle les exigences morales de l'Evangile.

Soyez assurés de ma prière et de mes sentiments dévoués et fraternels en Jésus et Marie.

+ Marc Aillet